

École Saint-Fabien



6500, av. de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Site Internet : st-fabien.csdm.ca

Conseil d'établissement

École St-Fabien

Le mardi 24 avril 2018

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2017-2018, du 24 avril 2018 au salon du personnel.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Josie Vincent, enseignante - présente
Manon Boisvert, enseignante – absente
Wafia Derbal, SDG - présente

Benôit Ménard SDG – présent
Sylviane Cloutier, enseignante - présente
Julie Sabourin, enseignante – présente
Fabienne Groslier-Cauchy, directrice par
intérim – présente
M. Lamontagne, directeur adjoint - présent

Parents

Mely Cung, membre – présente
Pierre Paquette, président - présent
Amélie Saint-Pierre, vice-présidente -
présente
Sinarith Heng, membre – présent
Jean-Rony Vincent, membre – présent
Sébastien Veillet, membre – présent
Représentante de la communauté
Julie Hornez, directrice par intérim Loisirs –
présente
Représentante de l'OPP
Mme Claire Tamet – absente

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18h30

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par Mme Groslier-Cauchy qui est proposé par Jean-Rony Vincent, appuyé de Julie Sabourin.

Adopté à l'unanimité

3. Tirage d'un secrétaire d'assemblée

Mme Mély Cung se propose pour écrire le compte-rendu de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2018

M. Sébastien Veillet mentionne qu'il devrait apparaître comme absent. Le changement sera apporté au procès-verbal. Mme Josie Vincent propose l'adoption du procès-verbal, appuyé de Mme Amélie Saint-Pierre.

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal du 27 mars 2018

- a. Choix du photographe scolaire 2018-2019 : À la suite de l'évaluation des propositions de deux fournisseurs, la boîte blanche a été choisie. Les prix sont plus compétitifs et une ristourne est offerte à l'école. La date du 29 octobre 2018 a été retenue pour la prise des photos. Le choix du photographe devra être fait plus tôt l'année prochaine par le CÉ pour un plus grand choix de dates.

6. Période réservée au public

- a. Lettre du mardi 10 avril de parents :

La proposition de reprendre les locaux de l'École des métiers des Faubourgs-de- Montréal a été retenue par la CSDM. Il y aura une frontière hermétique entre les élèves de l'école Rosalie-Jetée et les élèves de St-Fabien sauf pour la friperie. Une visite des futurs locaux du 5100 Bossuet a été effectuée le lundi 23 avril. Il n'y aura donc pas de modulaire dans la cour d'école de St-Fabien sur de Renty. Il y a une vision de quartier avec la surpopulation scolaire. Le 5100 Bossuet pourra être utilisé pour la surpopulation à long terme. Une lettre de réponse aux interrogations de parents été transmise le 17 avril 2018 par M. Paquette. Celui-ci confirme les échos positifs.

- b. Lettre du mardi 17 avril de Mme Grimaud :

- i. Quels cycles sont déplacés? Réponse de Mme Groslier-Cauchy : la décision se prendra ce soir. Les enseignants se sont prononcés et le CÉ va aujourd'hui s'y pencher. La décision sera prise de concert avec la vision de la CSDM, les enseignants et l'équipe-école. Le nombre de classes dépendra du cycle visé.
- ii. Y aura-t-il un service de garde complet au 5100 Bossuet. Réponse de Mme Groslier-Cauchy est que le service sera offert, mais le lieu sera déterminé selon la clientèle.
- iii. Préoccupation concernant des adultes dans l'école adjacente. Mme Groslier-Cauchy rappelle qu'il n'y a pas d'adulte dans l'école adjacente. Il s'agit de jeunes filles d'âge secondaire (jusqu'à 21 ans) et que seule la friperie sera accessible sous supervision du personnel de l'école. Il n'y a pas de cour d'école pour Rosalie-Jetée.
- iv. Comment la vie pédagogique au 5100 Bossuet sera-t-elle organisée? Réponse de Mme Groslier-Cauchy; les enseignants et les membres du personnel vont suivre le plan de réussite. La décision de déplacer un cycle au complet permettra d'assurer une continuité pédagogique dans le cheminement scolaire de l'élève, comme prescrit dans le PFEQ, ainsi que les exigences propres à chaque cycle. Il y aura une seule rencontre du personnel enseignant pour les deux sites ainsi qu'un seul CÉ. Ces deux entités vont continuer de se rencontrer à divers moments, notamment lors des activités-écoles.

- c. Questions du mercredi 18 avril de Mme Poirier :
- i. Quels cycles sont visés? Réponse de Mme Groslier-Cauchy : ce sera déterminé aujourd'hui. L'organisation familiale est une de nos préoccupations aussi.
 - ii. Est-ce que la cour d'école sera réaménagée? Réponse de Mme Groslier-Cauchy : Nous allons poursuivre le projet d'embellissement sur de Renty. Pour ce qui est de la cour d'école du 5100 Bossuet, il y aura seulement la construction d'une clôture pour diviser le stationnement et elle sera balayée. Une demande a aussi été faite pour revoir la configuration de la porte de la cour d'école. Pour ce qui est de l'asphaltage, les trous seront bouchés, mais il est peu probable que la réfection complète ait lieu.
- d. Lettre du 19 avril de Mme Cimon :
- i. Est-ce que les élèves déplacés qui sont sur le territoire de St-Fabien pourront intégrer l'école à la rentrée? Réponse de Mme Groslier-Cauchy : Les parents seront informés en temps et lieu.
 - ii. Est-ce que le nombre de professionnels (ex. : psychoéducation, orthophonie, etc.) sera augmenté? Réponse de Mme Groslier-Cauchy : le financement pour ce type de service est basé sur le nombre d'élèves de l'année précédente (déclaration de clientèle du 30 septembre 2017). Comme il y a seulement un petit accroissement de population, il n'y aura pas d'accroissement du nombre de professionnels sur le plan de l'effectif de l'école Saint-Fabien.

7. Sujets d'approbation

- a. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2017-2018 et plan de surveillance :
- Un comité a été formé. La priorité est d'augmenter le sentiment de sécurité des élèves. L'atteinte des cibles sera mesurée avec les mêmes questions du Q.E.S. (sondage) qui seront administrées aux mêmes élèves, soit ceux de 4^e, 5^e et 6^e année. Le plan de lutte, la fiche de signalement sont déposés sur le site Web de l'école ainsi que le plan d'action. Les documents seront aussi envoyés par courriel aux parents le 25 avril 2018.

Mme Julie Sabourin propose l'adoption du plan de lutte et de surveillance et Jean-Rony Vincent l'appuie..

Adopté à l'unanimité

- b. Règlements du service de garde 2018-2019 :
- i. Commentaire général : Peu de parents signent la dernière page des règlements. Il est important de lire et comprendre les règlements.
 - ii. Les changements et messages importants pour la prochaine année sont:
 - Page 4 : nouvelles heures du préscolaire.
 - Page 5 : départ hâtif, les parents sont tenus d'informer les membres du service de garde à l'avance. Ex : billet à l'enseignant pour l'informer du départ.
 - Page 6 : Informations concernant le nouveau code de vie.
 - Page 7: tarification. Nouveaux tarifs de 4.20\$ au lieu de 4.10\$ pour le bloc du matin.

- Page 9 : Cessation de service : rappel qu'il y a 10 jours de pénalités si aucun préavis. Ne s'applique pas si l'enfant devient dineur.
- Page 12 : Nouveau calendrier pour les journées pédagogiques.

M. Jean-Rony Vincent propose l'adoption du règlement du service de garde et Mme Wafia Derbal l'appui.

Adopté à l'unanimité

c. Sorties pédagogiques du service de garde 2018-2019 :

La liste des sorties est proposée au CÉ. Plus il y a d'enfants qui sont inscrits aux sorties pédagogiques, plus la subvention est importante pour le service de garde. Malgré les prix aux alentours de 30\$/sortie, il y a beaucoup de participations.

M. Jean-Rony Vincent propose l'adoption de la liste des sorties pédagogiques du service de garde et Mme Wafia Derbal l'appuie.

Adopté à l'unanimité

d. Sorties éducatives :

- i. Printemps sportif RSEQ – 3 mai 2018 : accepté le 13 avril 2018 par courriel par le CÉ
- ii. Tournoi de hockey cosom 2^e et 3^e cycle – 9 juin 2018
- iii. Les camps légendaires (groupe 61) – 19 juin 2018

M. Sinarith Heng propose l'adoption des deux sorties éducatives du 9 et 19 juin 2018, appuyé de M. Sébastien Veillet. Les trois sorties sont adoptées.

Adopté à l'unanimité

8. Sujets d'adoption

- a. Choix du traiteur du service de garde 2018-2019 : Le fournisseur de service traiteur pour l'année 2018-2019 demeurera Merenda.
M. Benoît Ménard propose, Mme Mély Cung appuie.

Adopté à l'unanimité

9. Sujets d'information

- a. 5100, rue Bossuet

Dans l'ensemble, les membres du CÉ sont très contents des nouveaux locaux, mais sont tout de même préoccupés qu'il y ait peu de désengorgement sur de Renty à moyen terme. La gestion familiale concernant les déplacements sur deux sites a aussi été abordée.

Les enseignants sont soulagés qu'il y ait un autre bâtiment et non des modulaires. Leur souhait serait qu'un cycle complet soit déplacé et que ce soit le 3^e cycle pour les raisons suivantes : a). Pour le 3^e cycle, il pourrait s'agir d'une étape vers le secondaire. La possibilité d'instaurer un code de vie aux préados a aussi été discuté. Par exemple : entrée libre au lieu d'une rentrée en rang.

Les enseignants spécialistes (ex. : arts plastiques) devront se déplacer. La professeure d'arts plastiques aura un local aux deux sites. Pour la professeure d'éducation physique, elle pourra optimiser le gymnase du 5100 Bossuet avec le 3^e cycle.

La décision est donc de déplacer les élèves sur 3^e cycle au 5100 Bossuet. C'est le fruit de plusieurs consultations. Le raisonnement : ils sont moins nombreux (122 élèves). Ils fréquentent en moins grand nombre le service de garde. Il s'agit d'élèves plus autonomes, notamment pour se déplacer à pied. Ils sont à la fin de leur cheminement scolaire et peuvent s'adapter à une phase de transition. Ils ont besoin de plus de place dans la cour d'école.

Pour diminuer les désagréments pour les familles, l'organisation d'un déplacement à partir du service de garde de l'accueil à St-Fabien sur de Renty avec deux éducatrices est prévu de 7h50-8h jusqu'au 5100 Bossuet. Le dîner se ferait sur place au 5100 Bossuet et un déplacement après l'école pour le service de garde en fin de journée avec toujours deux éducatrices vers de Renty.

D'autres possibilités envisagées : temps tampons ou Trottibus.

Les parents seront informés. Les options offertes seront évaluées au prorata du nombre des élèves inscrits au service de garde et des besoins des familles.

b. Organisation scolaire 2018-2019

La majorité des groupes sont déjà pleins de la maternelle à la 5^e année, sauf en 6^e année. Ceci se traduit par des groupes de maternelles à 19 élèves. Les jeunes familles s'installent dans le quartier. 486 élèves sont inscrits présentement. Le souhait serait de ne pas avoir de classes combinées, mais pour l'instant nous avons une classe combinée de 1^{re}/2^e année.

c. Suivi du projet embellissement cour d'école : Une relance a été faite par Mme Groslier-Cauchy. Un chargé de projet a été identifié. Le projet de réaménagement de la cour ne peut être modifié, car déjà présenté au ministère. Le calendrier des travaux n'est pas encore connu. Il se pourrait cependant que la cour soit inaccessible durant une période si les travaux ne peuvent pas se faire durant la période estivale.

d. Permis de location de salles :

Un rappel a été fait que pour toute rencontre dans les locaux de l'école (ex. : pour rencontre de l'OPP ou autre comme les loisirs St-Fabien), un formulaire de permis de location de salles doit être complété.

e. Démarche de la planification du projet éducatif de l'école (art. 37 de la loi 105) pour adoption en juin 2019

Démarche de consultation de tous les membres de la communauté éducative. Le conseil d'établissement doit s'y pencher. Il y a deux documents à lire et un lien pour compléter le formulaire de consultation en ligne. Ceci

doit être complété au plus tard le vendredi 18 mai 2018 et doit être fait individuellement.

f. Travaux à venir :

Cet été, des travaux de réfection du bureau de M. Lamontagne seront effectués. Il y aura aussi la mise aux normes des entrées d'eau et DAR, de la chaufferie et la réfection de la toiture ainsi que du système d'alarme et d'urgence. De plus, il y aura un nouveau fini de plafond et des travaux de réfection des toilettes.

M. Jean-Rony Vincent demande si des caméras sont prévues. Mme Groslier-Cauchy répond que des caméras seront installées au 5100 Bossuet. Les travaux seront faits avant la rentrée. Sur de Renty, une demande pourrait être faite.

10. Sujets de consultation

- a. Consultation du conseil d'établissement pour la détermination des critères de sélection d'une direction d'école : Les membres du CÉ auront à se prononcer d'ici deux semaines. Les résultats seront compilés par M. Pierre Paquette. Au prochain CÉ le sujet des confirmations des enseignants pour l'année prochaine sera discuté.

11. Délégation

- a. Direction d'école
Mme Groslier-Cauchy est préoccupée par les échanges sur Facebook. Elle rappelle que le président est le porte-parole du CÉ. Si des échanges sont faits, il doit être clair que ce n'est pas au nom du CÉ. Elle invite les membres à la prudence, mais est consciente que des informations de procédures peuvent être partagées. La direction rappelle que seules les communications issues de l'école ont un caractère officiel.
- b. Représentant(e) des enseignants (Julie Sabourin)
 - i. Mme Sabourin nous informe que les enseignants et la CSDM sont venus à une entente dans le cadre de la négociation de leur convention collective locale. La journée de grève prévue pour le 1er mai 2018 est donc annulée.
- c. OPP (Mme Tamet) : - absente
- d. Représentant du service de garde (M. Benoît Ménard) : – report à la prochaine séance
 - i. Inscriptions service de garde 2018-2019
- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) :
Mme Hornez nous informe que 430 jeunes sont inscrits au camp de jour et qu'il y a des demandes d'inscription chaque jour. Ceci représente environ 300 jeunes en même temps par jour. Donc des groupes de 12 enfants. Il y aura aussi un groupe de jeunes moniteurs (apprentis) en plus des moniteurs réguliers.

Commentaires et suggestions de Jean-Rony Vincent : faire mieux connaître les dates d'inscription. Réponse de Mme Hornez : la publicité a été faite sur

Facebook et des pamphlets ont été distribués dans l'école avant l'inscription.

En ce qui a trait à la première journée d'inscription du 11 avril, il y avait des problèmes avec le système. Une suggestion pour le futur serait de faire des tests au préalable sur la plateforme préconisée.

- f. Délégué du comité de parents – report à la prochaine séance
- g. Trésorerie – report à la prochaine séance
 - i. Élection d'un trésorier
- h. Président – report à la prochaine séance

Varia

Aucun

Jean-Rony Vincent propose la levée de l'assemblée,
Levée de l'assemblée à 20h50.

Pierre Paquette
Président du CÉ

Fabienne Groslier-Cauchy
Directrice par intérim